



Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal

Vous souhaitent une excellente année

Le Marquetton

Édito du Maire



Marquettottes, Marquettots,

À l'heure où l'on entend « encore » parler de la reprise épidémiologique de la Covid-19 mais aussi en raison de la conjoncture économique, j'ai pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux, celle-ci n'avait pas vraiment été

programmée juste évoquée pour le Samedi 07 Janvier 2023 mais les circonstances ne sont pas entre notre faveur. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension face à ces situations. Pour être tout-à-fait transparent, cette manifestation a un coût pour la commune d'environ 1 500€, il n'est donc pas négligeable de faire cette économie pour ce début d'année 2023. Dans ce domaine et comme vous le savez, l'éclairage public est éteint, désormais, de 23h30 à 04h30, soit 5h par nuit, cela représente un réel gain financier et énergétique, quant aux illuminations de fêtes de fin d'année, celles-ci sont amoindries. Pour continuer dans la réduction de nos consommations, les économies faites par le remplacement des chaudières « Mairie-Salle du Foyer Rural-Maison Culturelle et Associative (MCA) » ressortiront dans notre prochain budget. Dernièrement, toutes les anciennes menuiseries de la MCA ont été changées (fenêtres, portes d'entrée) et des stores ont été posés, d'une part, la chaleur sera ainsi conservée, d'autre part, la luminosité pourra être régulée selon les besoins et les différentes activités. Avec le Conseil Municipal, nous sommes conscients de la crise actuelle mais grâce aux subventions allouées, nos projets continuent de voir le jour : la halle est terminée et l'aire de jeux est aménagée. Ces nouveaux lieux de vie viennent compléter l'espace de la MCA, nous voilà avec un beau complexe pour accueillir petits et grands.

Pour cette nouvelle année, des travaux de rénovation de l'intérieur de la Salle du Foyer Rural sont prévus en Janvier-Février, notre « Calvaire » devrait être restauré, de l'isolation intérieure de bâtiments communaux est programmée ainsi que la réfection de la toiture de la Mairie. Le dispositif de vidéoprotection est en cours, celui-ci sera axé sur différents points stratégiques de la commune, je profite de ce sujet pour revenir sur les vols récurrents que notre cimetière subit, la période de la Toussaint a été, une nouvelle fois, propice à ces méfaits, j'espère que ces individus seront punis du mal qu'ils font aux familles et que ce phénomène cessera définitivement. Pour le moment, il est temps pour moi de vous souhaiter en mon nom et en celui du Conseil Municipal, une très bonne et heureuse année 2023.

« Tout ce qui a un début a une fin,
mais chaque fin est le début d'un nouveau départ »

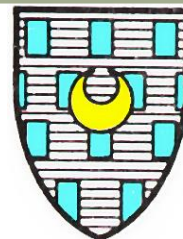
Votre Maire,

Jean-Marie TONDEUR



SOMMAIRE

Vie Municipale et Associative D'Octobre 2022	3-4-5
Vie Municipale et Associative De Novembre 2022	6-7-8-9 10-11-12
Vie Municipale et Associative De Décembre 2022	13-14-15
État Civil	16
Travaux	17
Annonces/Infos	18-19
Spécial Jeunesse	20-21-22
Verrerie Saint-Gobain	23
À vos agendas (Manifestations diverses pour le prochain trimestre)	24



Le Marquetton : journal municipal
trimestriel d'informations

Directeur de publication :
Jean-Marie TONDEUR

Rédacteur (s) :
Membres de la Commission
Communication

Tirage : 850 exemplaires

Imprimeur : ETHAP Groupe - 03 27 92 97 97

2023
Meilleurs Vœux

OCTOBRE



Samedi 1^{er} Octobre 2022 : Après de 2 années de Covid 19, la Journée « pizzas » a fait son grand retour. Un vif succès pour les bénévoles de l'association « M.T.L.C. ».



DURANT LA SEMAINE BLEUE, DES CHANSONS FRANÇAISES POUR LES SENIORS

La Municipalité, en partenariat avec le Département du Nord, a organisé pour la seconde fois, le Jeudi 06 Octobre 2022, une journée musicale au profit des personnes de plus de 60ans ou présentant un handicap. La journée s'est déroulée dans la douceur reconnue de certaines chansons françaises. Les 3 chanteuses du groupe INTERMEDE de Vieux-Condé ont interprété ces morceaux connus sur un fond musical mélangeant le synthétiseur, la guitare et parfois l'accordéon. Un répertoire d'une trentaine de morceaux s'est égrainé tout au long de la journée dans 4 quartiers du village (les Résidences Charlot Cousin et des Chauffours, la Halle, et l'EHPAD).

Plusieurs personnes averties ont pu chanter avec plaisir les classiques proposés, par exemple, chez Laurette, Bambina, Mon amour de Saint-Jean ou encore Mamy Blue Une de nos doyennes du village, résidente du béguinage les Chauffours a demandé un accompagnement afin de participer à la séance de 14H sous la Halle. Ce fut pour elle, une journée pleine de gaieté et de rencontres, loin de la solitude du quotidien. Et quelle joie pour les organisateurs d'avoir réussi ce challenge !!! Après chaque représentation, une distribution de friandises a été offerte par la Municipalité afin d'agrémenter ce moment convivial. **Merci à l'ensemble des AUDITEURS et à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée chargée de joie et de bonne humeur.**

Une réflexion s'engage, dès maintenant, au sein de la Commission municipale « L'Intergénérationnel » pour définir le projet 2023. Une journée musicale d'un autre style Plus dynamique ? Plus festif ? Surprise !!!





Dimanche 16 Octobre 2022 :

Une belle journée récréative pour nos anciens avec ce traditionnel repas annuel offert par la Municipalité...

...Nos doyens Madame Léonce BERNARD et Monsieur Daniel DUFOUR furent mis à l'honneur par Monsieur le Maire avec un cadeau de bienvenue.

Nos artisans marquettons purent régaler une belle tablée de 86 convives entrecoupée par quelques pas de danse.

**Rendez-vous le Dimanche 10
Septembre 2023 !!!**



Comme chaque 16 Octobre, la Section des Anciens Combattants se recueille devant la Stèle des victimes d'Afrique du Nord.

Mais cette année, l'événement revêt un caractère particulier, nous commémorons le 45^{ème} anniversaire du Soldat Inconnu A F N venu d'Algérie afin de rejoindre ses glorieux Aînés dans la crypte de Notre-Dame-De-Lorette.

N'oublions pas nos camarades qui perdront la vie dans cette guerre.



Le Club de Badminton a organisé une séance à thème pour Halloween, les enfants et Ados se sont réunis autour d'un grand jeu, les parents présents ont participé aux activités.



Tous étaient heureux d'avoir pu partager ce moment convivial, la séance s'est terminée autour d'un goûter et par une distribution de bonbons offerts par le Club.



Le Mercredi 26 Octobre 2022 a eu lieu l'animation Halloween à la bibliothèque. À cette occasion, ce sont presque 30 enfants qui se sont réunis pour réaliser fantômes en sucettes (pour les petits), bougeoirs en sels colorés (pour les moyens), maison halloween (pour les grands) et coloriages. Un goûter leur a été offert.



La « Jeunesse Marquettonne » a organisé la soirée Halloween le Samedi 29 Octobre 2022 de 17h00 à 22h30. Les jeunes ont pu montrer leurs talents avec l'organisation d'un défilé, d'un labyrinthe hanté et d'un film d'horreur. Un grand merci aux personnes qui sont venues. Les jeunes du groupe.

HAPPY HALLOWEEN

NOVEMBRE



Le Mercredi 02 Novembre, le club de gymnastique a effectué son assemblée générale, en présence de Monsieur le Maire et plusieurs membres du club. La présidente Carine LEFEBVRE a présenté l'état financier du Club et la section danse pour les enfants, créée au sein du club en 2020.

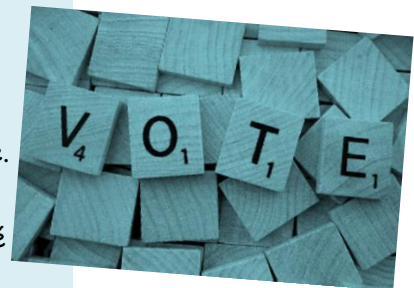
Le Bureau a également été réélu et se compose comme suit :
Présidente : Carine LEFEBVRE ; Trésorière : Odile DUFOUR ; Secrétaire : Paola STROMSKI
Et également pour la section danse :
Émilie LOBRY en tant que Trésorière Adjointe et Jennifer BETRANCOURT en tant que Secrétaire adjointe.

Le 07 Novembre, mise en pratique de la notion de « DÉMOCRATIE » pour les élèves de CM2 dirigée par Madame Planchon au Groupe Scolaire LES CHRYSALIDES



L'élection du Conseil Municipal Junior s'est déroulée au plus près de la réalité connue par les adultes. Quels seront les porte-paroles des 223 élèves de l'école pour cette année scolaire ?

Les 32 élèves de CM2 prennent cette opportunité très au sérieux, ils écoutent avec attention les règles annoncées par leur enseignante. Les élus présents jouent le jeu par une implication officielle près de l'urne. 10 élèves volontaires se sont déclarés candidats : Emma, Alicia, Théo, Mathilde, Louis M, Chloé, Louis L, Lola, Lilou et Charlie. Tous, ont présenté leur programme devant l'assemblée.



Chacun s'est prononcé avec courage et détermination. La plupart des idées viennent de leurs préoccupations quotidiennes (Propreté et sécurité de leur environnement, équipements ludiques supplémentaires à prévoir ...). Après une demi-heure d'expression à bulletin secret pour toute la classe, le scrutin montre des résultats très serrés. La parité a été respectée de façon naturelle.

Voici les résultats :

Charlie JACQMART, Maire
Alicia BORG, Mathilde DESCAMPS, Théo HARDUIN et Louis MOTRON sont élus Adjointes au Maire.

Bel exercice pour valoriser la DÉMOCRATIE !

Merci à Madame Planchon !





11 NOVEMBRE

**COMMEMORATION
DE L'ARMISTICE**

Le Vendredi 11 Novembre,
la remise des écharpes
s'est faite officiellement
par Monsieur le Maire dans
la Salle du Conseil Municipal
en présence des familles
des petits élus, de leur
enseignante et de Madame
Verbeke, directrice.



*Célébration du 104^{ème} anniversaire
de l'Armistice 14-18*





Le Samedi 12 Novembre 2022 : La Roue Marquettonne a effectué son assemblée générale de fin d'année pour les prévisions de 2023 malgré une saison assez calme en raison d'un manque de retour des autres clubs en concentration. Notre association se porte bien au niveau « adhérents ». Des propositions de sorties ont été faites par les membres pour la prochaine saison. Celles-ci seront étudiées par le bureau.

Ce Dimanche 13 Novembre 2022 avait lieu la traditionnelle « Bourse aux Jouets » organisée par l'APE Les Chrysalides, Association des Parents d'Élèves de notre école communale. Plus de 100 exposants et de nombreux visiteurs pleins de bonne humeur se sont donc retrouvés afin de faire de bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année.



Ce fut une très belle journée qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Pour rappel, le but des actions menées par l'APE LES CHRYSALIDES est de collecter des fonds qui sont utilisés pour les enfants, afin d'animer la vie scolaire tout au long de l'année. Nous remercions tous les exposants ainsi que les visiteurs qui ont fait de cette journée une jolie réussite ! Merci également à la Municipalité pour le prêt de la salle des sports à cette occasion. L'APE LES CHRYSALIDES





Le Dimanche 13 Novembre 2022, le club des aînés s'est réuni autour d'un cassoulet, fromage et tarte crumble poire de chez Olivier Traiteur. Nous avons passé un agréable après-midi ainsi que le 06 Octobre après le concert offert par la Mairie et le Département du Nord, notre loto interclubs a rassemblé les adhérents des clubs voisins et marquettons. Lors de ces manifestations, tous les marquettons sont les bienvenus.



Jeudi 17 Novembre 2022 :
Une « 1ère » pour l'association MTLC en organisant une soirée « Beaujolais ». Dégustation de cette cuvée 2022 et planches apéritives pour se régaler les papilles.



C'est avec grand plaisir que le club du Badminton Loisirs tient à présenter Margaux qui est Animatrice et Lucie Éducatrice Sportive. Elles entrent dans la vie associative du Badminton Loisirs à partir de ce Mardi 22 Novembre.

Elles vont mettre leurs compétences et leur savoir-faire au service du club afin d'encadrer les entraînements enfants et adolescents les Mardis. Elles envisagent de mettre un nouveau type d'entraînement en place, de manière ludique selon les catégories d'âges et de niveau.

Un nouveau souffle apporté au club 😊



Une journée formation sur le thème des « DYS » s'est déroulée le 25 Novembre 2022 au sein de la bibliothèque de Marquette...



LES MÉDIATHÈQUES
DE LA PORTE DU HAINAUT
DES LIEUX DE CULTURE POUR TOUS

Grâce à une mobilisation de trois partenaires : La Bibliothèque Départementale, la CAPH et la Commune, une quarantaine d'animateurs professionnels ou bénévoles ont pu bénéficier d'une journée riche en apports théoriques et pratiques.

En préambule, Monsieur le Maire, Madame Denizon, Conseillère Départementale et Présidente de la Commission Culture de la CAPH, Madame Lorette de la Bibliothèque Départementale et Madame Thibaut de la CAPH, ont pu exprimer leur soutien et/ou leur implication pour cette journée.

Quelques éléments retenus de cette journée :

Comment repérer ces troubles dits « DYS » ?

Ces troubles sont cognitifs mais non-intellectuels.



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



En général, les difficultés sont décelées à l'école dès les premiers apprentissages de la lecture, de l'orthographe, du calcul ou/et avec un défaut de concentration ou d'organisation. La famille est souvent informée de façon bienveillante par les enseignants qui ont observés des difficultés chez l'enfant.

Il est préconisé à la famille de participer à une réunion d'équipe éducative avec la psychologue scolaire. Un bilan chez l'orthophoniste est souvent conseillé afin de bien cibler les difficultés.

Si les troubles sont confirmés, l'enfant et sa famille sont orientés vers le CRDTA (Centre Régional de Diagnostic des Troubles d'Apprentissage) rattaché au CHU de Lille. L'enfant rencontre les différents membres d'une équipe pluridisciplinaire. C'est en finalité, le neuropédiatre qui rédige un diagnostic complet avec les recommandations de prise en charge de l'enfant.

Pour la reconnaissance de ces troubles auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), le diagnostic doit être joint au dossier administratif. Suite à cette fastidieuse épreuve, la Commission des médecins de la MDPH décidera du degré de reconnaissance du handicap et des aides proposées. Le projet personnalisé rédigé en amont par l'équipe professionnelle, servira de base pour mettre en lumière les besoins de l'enfant : AVS, matériel spécialisé, séances de rééducation en orthophonie...

À savoir qu'une IRM peut confirmer la ou les anomalies cérébrales. À ce jour, la recherche précise qu'une rééducation intense pouvait atténuer les conséquences de cette anomalie.

À savoir également, que ces personnes touchées par ces troubles redoublent d'effort pour pallier à ce dysfonctionnement. Les spécialistes précisent que ces personnes ont un niveau intellectuel supérieur à la moyenne.

Comment être soutenu face à ce constat ?

Madame Plamont, représentante de l'Association APEDYS, est intervenue pour illustrer la vie d'une personne atteinte de troubles DYS. Cette association nationale milite afin de faire valoir les droits à l'Égalité des Chances pour ces personnes (enfants ou adultes) qui souffrent de ces troubles dans leur vie quotidienne.



La culture et les enfants ou adultes diagnostiqués « DYS »

Les médiathèques, les bibliothèques de ville proposent des livres ou des jeux adaptés. De plus, un fond de collections est accessible à la Bibliothèque Départementale via les médiathèques ou les bibliothèques de quartiers.

La Bibliothèque de Marquette propose également une douzaine de livres pour les enfants présentant des troubles de la Dyslexie. De plus, des œuvres en gros caractères sont disponibles.

De nombreuses collections peuvent être fournies sur des sites spécialisés par internet (pour tous handicaps).

Certaines librairies vendent des livres et du matériel adapté (pour exemple la librairie COMBO de Roubaix).

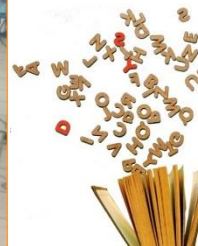
En fin de journée, les intervenants et les auditeurs ont pu échanger de façon impromptue sur les différents points abordés durant le déroulé du jour.

Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et les bénévoles de la Bibliothèque, ont été ravis d'avoir reçu ce public sensibilisé pour cette cause nouvellement reconnue.

Merci à l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour cette journée constructive.

J
O
U
R
N
É
E

D
Y
S



L'assemblée générale de la « Pétanque Marquettonne » a eu lieu le Samedi 26 Novembre 2022. Le club a remercié Monsieur le Maire et la Municipalité d'avoir été présents ainsi que la subvention reçue par la commune. La présentation des comptes a été faite pour la dernière fois par la trésorière. Nous avons revoté suite au départ de Marie-Christine Delforge.

L'assemblée a voté à l'unanimité pour le nouveau bureau :

- Président : Arnaud Vanesse
- Vice-président : Pascal Dujardin
- Trésorière : Audrey Leduc
- Vice-trésorier : Michel Naquart
- Secrétaire : Éric Renaud
- Secrétaire adjoint : Jérôme Meresse
- Dirigeants : Richard Dudzinski et Cédric Leduc

Le pot de l'amitié a clos la séance.



Dimanche 27 Novembre 2022 : Après 3 années de non représentation (cause Covid), l'Harmonie « Les Amis Réunis » composée de musiciens issus de différentes sections sous la direction de Monsieur Henri Dufour, débute le concert en l'honneur de leur Sainte Patronne « Ste Cécile »...



...Un concert de grande qualité avec une sonorité musicale amplifiée au sein de notre chœur d'église. Monsieur le Maire, Madame Isabelle Denizon Zawieja, Vice-présidente de la CAPH (commission culture) remercièrent les musiciens, les mélomanes présents, le comité paroissial en leur souhaitant une très bonne Sainte-Cécile.



Après « l'effort » ...le « réconfort »...

Concert terminé, place au repas de la Sainte-Cécile avec plus de 80 convives.

Petit mot d'accueil par la Présidente, Marie Dolet, remerciements et félicitations par le chef de l'Harmonie Monsieur Henri Dufour.

Le menu élaboré par « Olivier Traiteur » et le dessert par « La Mie Marquettonne » furent appréciés de tous.

Un bel après-midi de convivialité et de bonne humeur.



Mercredi 30 Novembre 2022 : En cette journée de veille de la Saint-Éloi, Monsieur le Maire souhaitait recevoir son personnel au sein d'une petite réception conviviale réunissant les employés de l'administratif, du technique, du périscolaire, etc.... Par la même occasion, il leur attribua un bon cadeau de Noël pour les remercier de leur professionnalisme au cours de cette année et en leur souhaitant de bonnes fêtes. Il clôtura cette réception par un traditionnel apéritif



DÉCEMBRE

L'association M.T.L.C. remercie les exposants, les visiteurs, le club de « Dance Compagny » ainsi que la section « danses enfants » de la Gym-Fitness pour leurs représentations respectives à l'occasion du marché de Saint-Nicolas du Dimanche 04 Décembre 2022.



« On a été à la bibliothèque, c'était trop bien !!! »

Vos enfants vous l'ont sûrement dit : avec l'école, de la maternelle au primaire, accompagnés de leurs professeurs, vos enfants vont tous les 15 jours à la bibliothèque, lire et feuilleter des livres...et ils aiment ça !!!

La bibliothèque municipale est **gratuite**, les bénévoles : Géraldine, Brigitte et Martine vous accueillent le **mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h ; le jeudi de 16h à 18h.**

Bien qu'offrant un large choix de littérature jeunesse : livres animés, CD, BD, manga..., la bibliothèque est également bien achalandée pour tous les goûts : romans d'auteurs actuels Musso, Marc Lévy..., des romans policiers, des documentaires... Vous y trouverez également des **livres adaptés** tels que les livres grandes lettres pour les personnes ayant des difficultés visuelles ou encore des livres pour les enfants souffrant d'un trouble « dys » tel que la dyslexie.

L'ambiance est conviviale, notre souhait est de faire un lieu d'échanges.

Des animations sont régulièrement faites le mercredi après-midi pour les enfants (cf photo Halloween page 5, Noël ci-dessus). Nous envisageons également des animations pour les adultes prochainement : atelier d'écriture ancienne ainsi qu'un projet d'art floral.

Venez sans plus attendre rencontrer nos bénévoles et pourquoi pas venir étoffer l'équipe !

LE NOËL DE L'APE LES CHRYSALIDES



Destinée à animer la vie scolaire, notre APE avait établi un joli programme en cette fin d'année pour les enfants de l'école « Les Chrysalides ». Parmi cela, le Jeudi 15 Décembre, les enfants ont ainsi pu assister à un spectacle le matin à la Salle du Foyer Rural. L'après-midi, nos bénévoles ont servi un goûter aux enfants dans une très bonne ambiance. À cette occasion, un tirage au sort a été effectué parmi les jolies bottes de Noël décorées par les enfants. Cela a permis de récompenser un enfant de chaque classe (bons pour 4 entrées à la Cité des enfants Smalicious) ainsi que trois enfants supplémentaires pour un lot spécial (une entrée à Pairi Daiza) ! Tout cela pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Merci à tous les bénévoles qui rendent ces jolis moments possibles, ainsi qu'au corps enseignant et à la Municipalité pour son soutien logistique.



Vendredi 16 Décembre 2022 après-midi, la Municipalité a distribué aux 223 élèves du Groupe Scolaire « Les Chrysalides », les traditionnels chocolats de Noël en présence du Père Noël. Les plus jeunes ont été émerveillés de voir le Père Noël en personne. Comme tous les ans, les enfants ont promis d'être sages en attendant la nuit du 24 Décembre...



Le Samedi 17 Décembre 2022 a eu lieu l'assemblée générale de la « Fléchette Marquettonne »...



...en présence de certains membres du bureau, de quelques adhérents ainsi que de Monsieur le Maire et de Monsieur Jean-Yves Dubois. Durant l'assemblée, le président, Jean-Philippe Manouvrier, a fait le bilan sportif de la saison, le trésorier adjoint, Marvin Boulet, a dressé le bilan financier. Le bureau a été réélu pour une année, la présidence reste inchangée, Monsieur Panchart obtient le poste de secrétaire adjoint à la place de Monsieur Bourlart, et Monsieur Outrebon est élu au poste de trésorier pour remplacer Monsieur Leroy, démissionnaire. Ensuite, la secrétaire, Madame Messuwe, a procédé à la remise des polos offerts par l'association à leurs adhérents. L'assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Samedi 17 Décembre 2022 : Le froid glacial n'a pas arrêté nos conseillers pour la distribution des colis de Noël, ils ont voulu, par leur présence, témoigner et accompagner les aînés pour leur souhaiter un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.



Nous vous rappelons que ces colis sont offerts par la Municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus **sur la base des listes électorales**. Si vous n'y êtes pas inscrit(es), merci de vous faire connaître en Mairie afin d'en bénéficier en fin d'année 2023.

ARBRE DE NOËL OLYMPIQUE DE MARQUETTE



Ce Samedi 17 Décembre, l'Olympique de Marquette organisait son Arbre de Noël. L'ensemble du club s'est rassemblé à la Salle Jean Lefebvre, l'occasion pour le Père Noël de récompenser tous les licenciés. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un magnifique survêtement aux couleurs du club ainsi qu'un ensemble de friandises et une médaille spécialement gravée par Jérémy Ridez. Un grand MERCI à Tiphany Fourmentez « BSK IMMOBILIER » et Sabrina Fasciaux « AUTO-MOTO-ÉCOLE SABRINA » pour leurs aides financières qui ont permis l'achat de ces survêtements. En deuxième partie, le club avait fait venir Rémy Coquelle, Freestyler, qui a pu montrer et partager son talent avec un public tant attentif qu'impressionné !



Merci à tous les bénévoles du club, qui, chaque semaine, s'investissent pour que le club puisse se développer.

Bienvenue à État Civil

NAISSANCES

Elio DRODE, né le 27 Septembre 2022 à Valenciennes
Fils de Etienne, Matthias DRODE et de Sandra DE GIOVANNI

Dustin, Jean-Pierre, Roland LEDUCQ, né le 07 Octobre 2022 à Cambrai
Fils de Jérémy, Roland, François LEDUCQ et de Olivia, Francine, Georgette MERESSE



Tous nos vœux de bonheur à MARIAGE

Benoit, Henri, Emile BAUMONT et Audrey, Hélène, Claude LE MAGOUROU
Mariés le Samedi 22 Octobre 2022

Nos condoléances aux familles et amis de DÉCÈS

Bruno BARBOTIN, divorcé de Caroline, Claire SAGOT
Décédé le 10 Octobre 2022 à Dechy à l'âge de 61 ans

Geneviève RIBEAUCOURT, épouse de Louis, François, Joseph VANESSE
Décédée le 17 Octobre 2022 à Cambrai à l'âge de 73 ans

Georgette DELIÈGE, veuve de Giuseppe CORINO
Décédée le 30 Octobre 2022 à Marquette-en-Ostrevant EHPAD « Le Champ d'Or » à l'âge de 97 ans

Rosalie, Angélique NOËL, veuve de Karl, Edouard LACHMANN
Décédée le 04 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant EHPAD « Le Champ d'Or » à l'âge de 96 ans

Claude, Louis, Robert CHAMBARET, célibataire
Décédé le 08 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant EHPAD « Le Champ d'Or » à l'âge de 76 ans

Yves, Joseph BONNELLES, veuf de Annie, Clara GOURDAIN
Décédé le 10 Novembre 2022 à Cambrai à l'âge de 76 ans

Albert MIENS, veuf de Céleste, Marie, Rose GRARD
Décédé le 11 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 99 ans

Yves, Henri BOTTE, divorcé de Myriam HARY
Décédé le 21 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 65 ans

Louis, François, Maurice CASTELAIN, célibataire
Décès constaté le 25 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 30 ans

Roman, François, Fernand FASSIAUX--DEVEMY
Décédé le 28 Novembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 15 ans

Francis, Apollon, Ulysse BERNARD, veuf de Pauline, Renée SÉGARD
Décédé le 02 Décembre 2022 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 85 ans

André, Alexandre LAISNE, époux de Poxine, Berthe PICQUETTE
Décédé le 09 Décembre 2022 à Cambrai à l'âge de 84 ans

François, Jean, Louis CHANTREAU, veuf de Josette, Marie, Elisa DELFORGE
Décédé le 12 Décembre 2022 à Denain l'âge de 90 ans

Pour information, en 2022 sur la commune de Marquette-en-Ostrevant, ont été enregistrés :
15 naissances, 7 mariages et 32 décès



TRAVAUX

Aire de jeux



Aménagement mobilier urbain site MCA-Halle-Boulodrome



Pose d'un défibrillateur sur le site de la MCA



Espaces Verts -Plantations



Nouvelle porte d'entrée de la MCA et pose de stores intérieurs



ANNONCES / INFOS

ERRATUM

Dans le précédent bulletin municipal paru en Octobre 2022, nous vous avons informés de la labellisation du Centre Équestre « Les Écuries du Moulin ». Nous vous précisons aujourd'hui le changement de propriétaire depuis Septembre 2022. Aurélie Dessery a repris celui-ci. Plus de renseignements au numéro indiqué.



PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE RESPECT

Afin de faciliter le partage de l'espace public entre piétons, vélos, voitures et EDPM, le code de la route instaure des règles claires.

TOUS LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES permettant de se déplacer individuellement sont concernés



Trottinette électrique



Monoroue



Gyropode



Hoverboard



La réglementation définit :

- les règles de circulation et de stationnement en ville et hors agglomération ;
- l'équipement du conducteur ;
- les caractéristiques techniques des EDPM.

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a.
- ✔ À défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50 km/h ou moins.
- ✔ Double sens cyclable et sas vélo aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos.
- ✔ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.
- ✗ Interdiction de rouler sur les trottoirs.

Hors agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.

Cas particulier : l'autorité investie du pouvoir de la circulation (mairie, préfecture, conseil départemental) peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies. Elle peut aussi l'interdire sur des voies de circulation qui sont habituellement autorisées.

Les sanctions prévues

Trois amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

€ 35

Non respect des règles de circulation en transport d'un passager.

€ 135

Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débrayé.

€ 1500

Conduite d'un EDPM non brisé par le constructeur à 25 km/h.



Et les engins sans moteur ?

Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétons, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

UN EDPM BIEN ÉQUIPÉ

Tous les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) en circulation doivent répondre aux critères techniques de sécurité fixés par la réglementation.

- Au 1^{er} juillet 2020, tous les engins doivent posséder les équipements suivants :
- ✔ Système de freinage efficace.
 - ✔ Feux de position à l'avant et à l'arrière.
 - ✔ Catadioptres (dispositif réfléchissant) à l'arrière et de chaque côté.
 - ✔ Avertisseur sonore.

FAUT-IL SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

Une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels que l'utilisateur pourrait occasionner à un tiers avec son EDPM.



Trottinettes en libre-service : suis-je couvert ?

Les opérateurs de trottinettes en libre-service ont l'obligation légale de souscrire une assurance couvrant leurs engins et les utilisateurs.

CONDUCTEURS, ADOPTEZ LE BON COMPORTEMENT

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus d'adopter une conduite responsable assurant leur sécurité et celle des autres. Cela passe par le respect du code de la route en toutes circonstances et par un comportement prudent : anticipation des dangers, vitesse adaptée, respect des autres usagers...

Ce qui est interdit

- Transporter un ou plusieurs passagers ; l'usage d'un EDPM est strictement individuel.
- Transporter des marchandises.
- Porter un casque audio, une oreillette ou un kit mains-libres. Le téléphone tenu en main est également interdit.
- Conduire sous l'emprise de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 12 ans pour conduire un EDPM.
- Porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants la nuit ou si la visibilité est réduite : gilet haute visibilité, brassards ou sacs à dos réfléchissants, etc.
- Cas particulier : le port du casque, de vêtements/équipements rétro réfléchissants, d'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sur l'EDPM deviennent obligatoires en toutes circonstances quand l'autorité investie du pouvoir de la circulation a autorisé l'accès à des routes où la vitesse maximale est de 80 km/h.

Ce qui est hautement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché : les modèles pour vélo urbain conviennent aux EDPM.
- Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants en toutes circonstances.



Un moteur limité à 25 km/h

Tout EDPM en circulation doit être brisé à 25 km/h maximum. Les propriétaires doivent donc se renseigner auprès du constructeur ou du revendeur pour faire modifier leur engin si nécessaire.

En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr

Twitter: @routeplussense
 Facebook: routeplussense

Ministère de l'Égalité et du Territoire
 Direction Nationale de la Sécurité Routière
 Place Bonaparte - 75008 Paris Cedex 08

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER EN TROTINETTE ÉLECTRIQUE

- VÉTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE. RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS.
- CASQUE RECOMMANDÉ.
- VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE).
- FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES.
- CASQUE AUDIO INTERDIT.
- TROTTOIRS INTERDITS.
- AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE.
- SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE.
- CATADIOPRES ARRIÈRES ET CÂTEAUX OBLIGATOIRES.

* AU 1^{er} JUILLET 2020

ANNONCES / INFOS

Félicitations



L'EHPAD « Le Champ d'Or » s'est vu attribuer la distinction « Les Meilleures Maisons de Retraite 2023 ». À la suite d'une étude menée par l'Obs et Statista, un classement a permis de classer l'EHPAD de Marquette-en-Ostrevant à la troisième place au niveau régionale et d'être 4^{ème} EHPAD de France sur plus de 10 000 établissements. Cette étude s'est intéressée à la qualité de l'encadrement, l'infrastructure, les services proposés, les soins, les activités et le rapport qualité prix. Ce prix vient donc récompenser le travail de l'ensemble du personnel qui accompagne nos résidents et qui propose diverses activités tout au long de l'année comme une sortie à Berck, un projet intergénérationnel avec la classe de CE2 de l'école de Marquette, une sortie au musée de la mine...Par ailleurs, la Voix du Nord a récemment mis en valeur L'avenue des Artistes qui permet de changer la vie des résidents. Ce projet donne l'impression de se retrouver dans une rue et l'environnement est plus agréable pour nos résidents et nos soignants.



L'ensemble des résidents, du personnel et la direction vous souhaitent une excellente année 2023 et vous donnent rendez-vous au cours de cette nouvelle année pour découvrir de nouveaux projets. Vous pouvez suivre la vie de notre établissement sur notre page Facebook « EHPAD Le Champ d'Or »

Adrien DELPLANQUE, Directeur

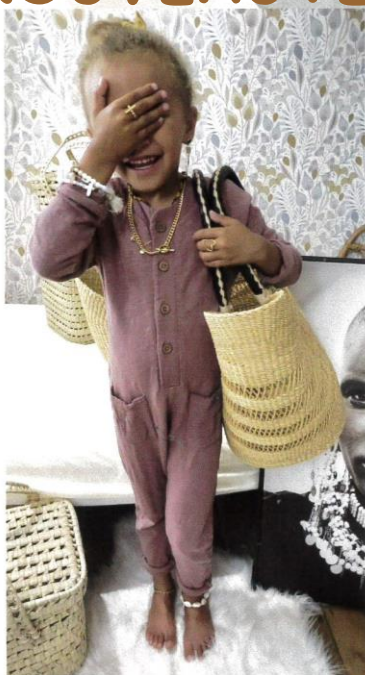
NOUVEAUTÉ SUR MARQUETTE

*Bijoux, déco, accessoires
vous trouverez tout pour
vous faire plaisir ou faire
plaisir...*

Insta: lamaisondemaya59

06/65/24/53/56

LA MAISON DE MAYA



21 RUE ROGER SALENGRO 59252
MARQUETTE EN OSTREVANT



Spécial Jeunesse



Pour une jeunesse active, engagée et citoyenne



La volonté de la Municipalité est de mettre en place des actions en faveur des Marquettons :

1) Aide concernant l'emploi et la formation :

- Mise en place d'un partenariat étroit avec la mission locale (organisme spécialisé dans l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de 18 à 25 ans) ;
- Permanence en Mairie une fois par mois (sur rendez-vous) ;
- Organisation de réunions conjointes : Mairie, Mission Locale, CAPH, PLIE et autres partenaires, afin de rencontrer des jeunes et de les aider dans leur recherche d'emploi ou formation professionnelle ;

→ Ces actions sont mises en place pour les jeunes sans emploi, sans activité.

2) Renforcer les relations intergénérationnelles :

Depuis 2021, la Mairie met en place des dispositifs intergénérationnels financés par le Département. Les jeunes de 16 à 26 ans peuvent adhérer à une des missions proposées, en faveur des personnes de plus de 60 ans. Un projet numérique et un projet musical ont été mis en place en 2022. D'autres projets tels que santé et bien-être pourraient également voir le jour.

Pour chacune de ces missions, le jeune perçoit une indemnité de 500€ pour 50h d'investissement.

→ Des qualités relationnelles sont recherchées.

3) S'engager dans un service civique :

Régulièrement, la commune recherche des jeunes volontaires pour une durée de 6 ou 8 mois. Il s'agit d'apporter des services complémentaires dans la commune afin d'apporter un meilleur service aux citoyens.

Le jeune perçoit une indemnité de 580€ par mois pour 24h/semaine.

→ Des valeurs citoyennes, relationnelles sont recherchées.



Pour avoir toutes les informations concernant ces dispositifs, nous mettons en place 2 réunions :



Le 16 Janvier 2023, réunion avec Madame CADART de la Mission Locale et l'Adjudant-Chef Di Salvo de l'armée.

- Présentation des aides à l'emploi et à la formation et aides financières
- Présentation des nombreux métiers de l'armée
- Présentation des missions départementales et des services civiques proposés au sein de la commune

Le 04 Février 2023, réunion en faveur des jeunes de 16 à 26 ans intéressés pour une présentation du BAFA et des aides financières possibles.

Nous constatons, au sein de la commune, que les jeunes ayant fait un service civique ou une mission départementale ont pris confiance en eux, ont gagné en autonomie et trouvent plus facilement un emploi en CDD ou CDI après ce contrat.

4) Actions ludiques en faveur des ados de 12 à 17 ans : la Jeunesse Marquettonne

Les jeunes ont à disposition une salle pour se regrouper et mettre en place des actions citoyennes ou des projets ludiques.

Cet espace convivial est équipé de fauteuils, de tables, chaises, de matériel informatique, d'équipement pour des animations musicales, baby-foot, drones...

Venez-vous y inscrire le 1^{er} Samedi du mois à 10h c'est gratuit !!!



TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS

TU NE VAS PLUS A L'ECOLE,
VIENS, le 16 janvier 2023 à 10h
à la Mairie de Marquette,
avec la mission locale, on
répondra à toutes tes
questions

**y'a des
aides pour
les
jeunes????**

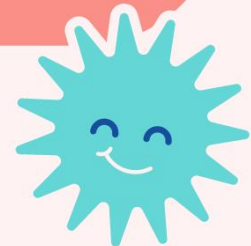
**je peux
faire un
service
civique
????**

**L'armée ça
m'intéresse mais
où se renseigner
??**

**faire une
formation
pourquoi
pas ??**

**une
mission de
50h
rémunérée
c'est
possible ??**

**C'est quoi le
BAFA ??**



INFORMATION JEUNES



Le BAFA c'est quoi ?

Dès 16 ans tu peux
devenir animateur



**4 FÉVRIER 2023 A 10H A LA
MAIRIE DE MARQUETTE**

**viens t'informer sur la formation
BAFA, les financements possibles**

**VISITE GUIDEE
VENDREDI 20 JANVIER
2023 à 14h
au 249 bd Drion
à Aniche**



**centre de
mémoire de la
verrerie d'en haut**



**inscription obligatoire au 06.59.35.35.59
ou chantal59252@hotmail.fr**

**prix 5€ par
personne**

Nous avons, sur notre territoire, un patrimoine historique riche mais parfois mal connu !

**Nous connaissons tous la verrerie Saint-Gobain à Aniche,
mais savez-vous qu'Aniche était la capitale française du verre à vitre ?**

En 1823, la verrerie s'appelait la Verrerie d'En Haut.

Vous voulez tout savoir sur l'histoire de la verrerie Saint-Gobain d'Aniche ?

**Venez découvrir le centre de mémoire de la verrerie d'en haut,
une visite guidée est réservée le Vendredi 20 Janvier 2023 après-midi.**

A VOS AGENDAS

**Samedi 21 Janvier 2023 : Tournoi de badminton enfants organisé par le Badminton Loisirs
Salle des Sports**

**Samedi 04 Février 2023 : Repas organisé par l'APE « Les Chrysalides »
Salle Jean Lefebvre**

**Dimanche 26 Février 2023 : Repas organisé par La Roue Marquettonne
Salle Jean Lefebvre**

**Dimanche 05 Mars 2023 : Puces des Couturières organisées par « l'Atelier des Petits Points »
Salle des Sports**

Dimanche 12 Mars 2023 : Cérémonie des Noces d'Or et de Diamant organisée par la Municipalité Salle du Foyer Rural

**Samedi 28 Janvier 2023 : Concours de belote organisé par la Dame de Pique Marquettonne
Salle Jean Lefebvre**

**Dimanche 05 Février 2023 : Tournoi de badminton adultes organisé par le Badminton Loisirs
Salle des Sports**

**Samedi 04 Mars 2023 : Soirée dansante organisée par DANSA'2
Salle Jean Lefebvre**

**Samedi 11 Mars 2023 : Repas organisé par M.T.L.C.
Salle Jean Lefebvre**



Pour cette 64^{ème} édition de la course cycliste du Grand de Denain Porte du Hainaut qui aura lieu le Jeudi 16 Mars 2023, les coureurs arriveront de Mastaing direction Wasnes-Au-Bac. Caravane vers 10h10, passage du 1^{er} coureur estimé vers 11h40 et peloton vers 11h42. Fin de course : 11h43. *Venez les encourager !!!*

**Samedi 01 Avril 2023 : Repas organisé par le Badminton Loisirs
Salle Jean Lefebvre**

Samedi 1^{er} et Dimanche 02 Avril 2023 : Exposition organisée par l'Atelier des Petits Points Salle du Foyer Rural